



FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 3
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

RNCP38855- ENREGISTRÉ LE : 01.01.24
CERTIFICATEUR : MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA
SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Formation par Apprentissage



OBJECTIFS

Acquérir l'ensemble des connaissances techniques et pratiques nécessaires aux métiers de l'agriculture.

MÉTIERS

Ouvrier·ère polyvalent.e en production de fruits, légumes, fleurs et pépinières mais aussi en grandes cultures, élevage de ruminants...

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières
- BP Conduite de Machines Agricoles
- BAC PRO CGEA
- BAC PRO CPH

%

Taux réussite 2025 : 87 %
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois 2023: 66 %
Taux d'insertion dans le métier visé 2025 : 0 %
Taux poursuite d'études 2025 : 71 %
Taux satisfaction des apprenants 2025 : 98 %
Taux d'interruption en cours de formation 2025 : 5 %
Taux de rupture de contrat d'apprentissage 2025 : 40 %
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Aucun frais pédagogique
Formation en alternance
Partenariat sur le territoire
Individualisation du parcours
100% en présentiel

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Se former aux métiers
de l'agriculture



Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficient pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.

Contact CFAA

☎ 05.63.21.23.87

✉ cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr

📷 Instagram : @campusterreetvie82

📘 Facebook : Campus Terre et vie 82

🌐 LinkedIn : Campus Terre et Vie 82

🌐 <https://epl82.educagri.fr/>

SALAIRE DE L'APPRENTISSAGE – MINIMUM LÉGAL 2026

La rémunération de l'apprenti est définie conformément à la réglementation en vigueur, sur la base du SMIC ou du salaire minimum conventionnel applicable.

Les modalités détaillées de rémunération figurent dans la fiche complémentaire "Rémunération de l'apprenti".

Calculez le salaire de l'alternant et les aides liées au contrat :



Infos pratiques

	Apprentissage
Lieu de formation	Site de Montauban 1915 Route de Bordeaux 82000 Montauban
Modalités de recrutement	Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans: Septembre 2026 à juin 2028 • 840 heures en centre de formation <i>24 semaines</i> • 2450 heures de formation pratique en entreprise <i>70 semaines + 10 semaines de congés payés</i>
Modalités d'évaluation et obtention du diplôme	• L'obtention de toutes les UC permet la délivrance du diplôme • Les UC sont évaluées par des épreuves orales/et ou pratique de mises en situations professionnelles tout au long de la formation • Pour les mathématiques et l'informatique, l'évaluation repose sur la conception d'un dossier. • Chaque UC peut faire l'objet d'un rattrapage en cas d'échec, et il est possible d'en valider une ou plusieurs individuellement. • Évaluation par un jury de formateurs
Prérequis	• Avoir entre 16 et 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap, 15 ans accepté si l'année de 3ème est validée) • Signature d'un contrat d'apprentissage

Prix de la formation

- **Apprentissage** : Coût de la formation pris en charge par les OPCO pour les entreprises du secteur privé (pour les employeurs publics, nous contacter).



ENSEIGNEMENT GENERAL COMMUN

UCG1 : Agir dans des situations de la vie courante

Vie du citoyen 48 H

Mathématiques 48 H

Informatique 48 H

UCG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Français 60 H

EPS 34 H

Santé/Sécurité/ Secourisme 40 H

Vie de centre 43 H

UCG3 : Interagir avec son environnement social

Vie sociale et professionnelle/ TRE 48 H

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

OPTION HORTICOLE

UCP1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

Agronomie 75 H

Biologie 48 H

Reconnaissance des végétaux 58 H

UCP2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

Pratique professionnelle 116 H

UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien

Entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments machinisme 96 H

UCARE

Réaliser les travaux d'entretien des abords de l'entreprise agricole 70 H

OPTION GRANDES CULTURES

UCP1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

Agronomie 75 H

Biologie 48 H

UCP2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

Pratique professionnelle 174 H

UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien

Entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments machinisme 96 H

UCARE

Réaliser les travaux d'entretien des abords de l'entreprise agricole 70 H

OPTION RUMINANTS

UCP1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

Agronomie 75 H

Biologie 48 H

UCP2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

Pratique professionnelle 174 H

UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien

Entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments machinisme 96 H

UCARE

Réaliser les travaux d'entretien des abords de l'entreprise agricole 70 H



Modalité pédagogique : Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.

Modalité d'adaptation possible du parcours : En fonction du parcours de l'apprenant-e, possibilité d'adapter la durée de la formation/validation des acquis ou modularisation.

Renseignements et inscription

Référent·e administratif

05 63 21 23 87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr